

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCIAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-07B Budget Ordures Ménagères – Compte de gestion 2022

Rapporteur : Bernard CERF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu les indications portées sur compte de gestion 2022 présenté par le receveur de Delle et notamment l'état II-1 ;

Vu la délibération 2022-03-08C adoptant le BP 2022 ;

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.	Le Président,
Et publication ou notification le	Le Président Christian RAYOT
JEUDI 13 AVR. 2023 Le Président, Le Président Christian RAYOT	Le Président Christian RAYOT

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

61202 - CCST ORDURES MENAGERES

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	622 140,67	3 558 661,80	4 180 802,47
Titres de recette émis (b)	339 218,93	3 483 641,28	3 822 860,21
Réductions de titres (c)		237 347,38	237 347,38
Recettes nettes (d = b - c)	339 218,93	3 246 293,90	3 585 512,83
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	622 140,67	3 415 132,59	4 037 273,26
Mandats émis (f)	432 891,88	3 336 318,48	3 769 210,36
Annulations de mandats (g)		5 791,56	5 791,56
Depenses nettes (h = f - g)	432 891,88	3 330 526,92	3 763 418,80
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	93 672,95	84 233,02	177 905,97
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le
ID : 090-249000241-20230406-2023_02_07B-BF

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

61202 - CCST ORDURES MENAGERES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CCST ORDURES MENAGERES	286 883,08		-93 672,95		193 210,13
Investissement	360 662,80		-84 233,02		276 429,78
Fonctionnement	647 545,88		-177 905,97		469 639,91
Sous-Total	647 545,88		-177 905,97		469 639,91
TOTAL III	647 545,88		-177 905,97		469 639,91
TOTAL I + II + III	647 545,88		-177 905,97		469 639,91

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_07B-BF

Belfort
Levallois